

PROGRAMME DETAILLÉ DE L'ACTION DE FORMATION

F-EN10 - Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants

ORGANISATION :

E-learning

DUREE :

10h réparties sur 2 mois

PRE-REQUIS

Aucun

Ce parcours de formation met en œuvre une pédagogie ludique accessible quel que soit le niveau initial de l'apprenant. Cette formation a été développée par des professionnels du secteur qui assurent un accompagnement pédagogique tout au long du parcours.

PROFIL DU STAGIAIRE

- Salariés débutants, demandeurs d'emploi, salariés en poste exerçant auprès d'enfants
- Encadrants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Veiller à la sécurité d'un enfant au domicile et à l'extérieur
- Accompagner un enfant malade
- Gérer les accidents du quotidien et passer le relais si nécessaire
- Encadrer et surveiller des enfants en milieux aquatiques

CONTENUS

P-EN27 : Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants

- Les principaux risques domestiques
- Les risques à l'extérieur
- Les risques de maltraitance

P-EN28 : Repérer les maladies infantiles et connaître les accidents les plus courants chez l'enfant

- Les principales maladies infantiles
- Surveiller l'enfant malade à domicile
- Les principales vaccinations préventives et le carnet de santé

P-EN29 : En situation d'urgence, mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés aux enfants

- Les bobos du quotidien
- Les gestes d'urgence adaptés au nourrisson
- Les premiers secours liés aux milieux aquatiques

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Corinne RIOL

- Consultante et formatrice dans le secteur médico-social
- Formation des intervenants
- Membre du jury du DEAES
- Accompagnement VAE Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- Accompagnement à la démarche qualité
- Évaluatrice externe des ESSMS habilitée par l'ARS
- Responsable d'un organisme de services à la personne durant huit années
- Master en Sciences Humaines

Formatrice en charge du suivi pédagogique : Élise VIDAL



- Formatrice multimédia
- Master II Humanités numériques
- Licence Sciences du langage
- L2 Psychologie

Tutrice : Camille DUMAS

- Formatrice multimédia
- Monitrice éducatrice
- Formation Langue des signes
- L2 Psychologie

Tutrice : Audrey LABBE

- Formatrice multimédia
- Titre Professionnel responsable en ingénierie pédagogique
- Licence LEA

Tutrice : Nabila SLALI

- Formatrice multimédia
- Master Sciences de l'Education et de la Formation - Parcours Ingénierie Pédagogique Multimodale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalités techniques Plateforme de formation accessible en full web (sans téléchargement) avec un identifiant et un mot de passe– Parcours de formation personnalisé permettant à l'apprenant d'évoluer à son rythme –
- Modalités pédagogiques - Apports théoriques : diaporamas, vidéos, quiz ... - Documentation et pistes bibliographiques - Appels téléphoniques personnalisés début et fin de parcours de formation (présentation du dispositif de formation, explicitation des objectifs pédagogiques, expression des attentes et représentations des stagiaires, évaluation de la formation) Tutorat en ligne, via une boîte mail ou par téléphone. Toute demande du bénéficiaire de la formation est traitée dans les 48 heures
- Modalités particulières de la formation à distance Article L6353-1 modifié par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 –art. 5 « ... la formation peut être séquentielle. Elle peut s'effectuer en tout ou partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement. Dans ce cas, le programme ... précise : 1° La nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser ; 2° Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance ; 3° Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire. » Décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes à distance Doit être précisé dans le programme : « les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation ; les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action. » Ces dispositions légales sont reprises dans le Protocole individuel de formation établi pour chaque stagiaire afin de porter à sa connaissance les conditions de réalisation de l'action de formation : calendrier, modalités pédagogiques, moyens et délais d'assistance, durée estimée et mode d'évaluation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION & D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Evaluation initiale, évaluation continue à chaque jeu et taux de réussite pour chacun des modules (score)
- Evaluation finale
- En fin de parcours, une Attestation est délivrée indiquant les résultats obtenus



- La connexion est illimitée durant le temps de formation (incluant l'apprentissage en ligne, le tutorat à distance, le livret pédagogique de fin de formation)